**DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE L’ENTRETIEN**

**Aide à la préparation du rendez-vous de carrière**

**Corps enseignants CPE et Psy-EN**

*Le rendez-vous de carrière est l’occasion pour l’agent de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu’au premier rendez-vous de carrière ou depuis le précèdent rendez-vous de carrière. Il peut notamment s’appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’éducation, sur le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l’éducation nationale (arrêté́ du 1er juillet 2013- BO n°30 du 25 juillet 2013 et arrêté du 26 avril 2017- BO n°18 du 4 mai 2017) ainsi que sur le document « compte rendu du rendez-vous de carrière » (cf. annexe 3).*

*Le document de référence de l’entretien a pour objectif de servir de conducteur pour le ou les entretiens professionnels. S’il le souhaite, l’agent a la possibilité́ de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors du ou des entretiens. En ce cas, le nombre de ligne maximum est indiqué pour les items concernés.*

*Dans le cadre de l’entretien avec l’inspecteur, l’observation effectuée pourra contribuer à nourrir les échanges.*

**I - Le parcours professionnel**

Postes occupés avant l’accès au corps : (données disponibles dans i-prof) Postes occupés depuis l’accès au corps : (données disponibles dans i-prof) Fonctions et missions particulières exercées

Dans chacun des items ci-dessus, il précise les éléments de contexte jugés significatifs sur les postes occupés. **GUIDE DU RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D’ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L’ÉDUCATION NATIONALE**

**II - Compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel**

**1 - L’agent dans son environnement professionnel propre (la classe, le CDI, la vie scolaire, le CIO) : compétences liées à la maitrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques**

*L’agent expose les réalisations et les démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves (20 lignes maximum)*

**DE L**

**’É`**

**DUCATION NATIONALE**

**2 - L’agent inscrit dans une dimension collective**

*L’agent s’appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l’école/l’établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l’environnement (20 lignes maximum).*

**GUIDE**

 **DU RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D’ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L’ÉDUCATION NATIONALE**

**3 - L’agent et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

*L’agent décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu’explicitée dans le référentiel et formule ses besoins d’accompagnement (10 lignes maximum).*

**III - Souhait(s) d’évolution professionnelle, de diversification des fonctions**

*L’agent qui le souhaite formule ses souhaits d’évolution professionnelle et de diversification des fonctions : tuteur, coordonnateur, formateur, formateur académique, mobilité vers d’autres types d’établissement scolaires, vers d’autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers, collège, lycée, post bac, enseignement à l’étranger,...), vers d’autres métiers de l’enseignement, vers les corps d’encadrement, vers d’autres corps de la fonction publique, etc. (20 lignes maximum).*

**GUIDE DU RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D’ÉDUCATION ET**